

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FELIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO, SUR L'ETAT DE LA NATION**

**Palais du Peuple
Kinshasa, 08 Décembre 2025**

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

Conformément à l'**article 77** de notre Constitution, j'ai l'honneur et le devoir de me présenter devant vous, représentants du peuple souverain, pour adresser à la Nation ce message annuel sur l'état de notre pays.

Le 20 janvier 2024, au moment où je renouvelais, devant la Nation, le serment de servir la République Démocratique du Congo pour un second mandat, j'ai soumis mon quinquennat au respect de **six engagements fondamentaux** devant notre Peuple. Depuis, c'est à la lumière desdits engagements que se conçoivent, jour après jour, les orientations majeures de l'action de l'État.

C'est donc en toute solennité et pleinement conscient de cette continuité que je m'adresse à vous aujourd'hui, pour dresser le bilan de l'année 2025. Cet exercice n'est pas une simple formalité institutionnelle pour moi. **C'est un rendez-vous de vérité, de redevabilité et d'espérance.**

Vérité sur ce que nous avons traversé, vérité sur ce que nous avons accompli, vérité sur ce qui reste à accomplir.

Redevabilité envers notre peuple, qui a le droit de savoir dans quelle direction va la République.

Espérance, enfin, parce que malgré les épreuves, nous demeurons debout, résolument tournés vers l'avenir.

Mes très chers compatriotes,

Loin d'être une parenthèse dans notre histoire récente, l'année 2025 aura vu l'Est de notre pays plongé dans l'une des périodes les plus sombres de ces dernières décennies. Dès les premiers mois, la coalition AFC/M23, bénéficiant du soutien direct de l'armée rwandaise, a déclenché une nouvelle offensive d'envergure, s'emparant notamment de Goma et de Bukavu, et étendant son emprise de terreur sur de vastes portions des provinces du Nord et du Sud-Kivu.

Cette surenchère militaire s'inscrivait dans une logique bien connue : une entreprise organisée de prédation de nos ressources naturelles et de déstabilisation de nos institutions, qui s'est accompagnée de violations graves et systématiques des droits humains : exécutions sommaires des civils innocents, violences sexuelles érigées en méthode de combat et déplacements forcés de communautés entières arrachées à leurs terres.

Dans le même temps, d'autres groupes armés ont continué de répandre la mort et la désolation, en particulier en Ituri, où nos compatriotes demeurent prisonniers d'un cycle de violences attisé par des milices locales et étrangères.

Qu'on ne s'y trompe pas : nous ne sommes ni face à un simple conflit communautaire, ni devant une rébellion interne de plus. Il s'agit d'une guerre d'agression par procuration visant à contester notre souveraineté sur un espace hautement stratégique, riche en minerais critiques et en potentialités économiques déterminantes pour l'avenir de notre Nation.

Face à cette agression, notre légitime riposte a été à la fois militaire, institutionnelle et diplomatique.

Sur le terrain, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo, appuyées par la Police nationale, les services de sécurité ainsi que les patriotes Wazalendo, ont opposé une résistance farouche à l'agresseur ainsi qu'à ses supplétifs. Elles ont contenu plusieurs offensives majeures de l'ennemi, stabilisé des axes vitaux, sécurisé des agglomérations stratégiques et protégé des corridors humanitaires. Dans des conditions logistiques, opérationnelles et humaines souvent extrêmement difficiles, nos forces ont démontré un courage et un patriotisme qui forcent le respect et l'admiration.

Permettez-moi, avant de poursuivre, de m'incliner avec vous, devant la mémoire de toutes les victimes des conflits et des violences qui ont, encore cette année, endeuillé nos familles, particulièrement à l'Est de la République. À leurs proches, j'exprime, au nom de la Nation tout entière, notre compassion la plus profonde. À celles et ceux qui portent encore les stigmates de ces drames – blessés, déplacés, populations contraintes à la peur et à l'errance – je veux dire : **votre souffrance ne nous est ni étrangère ni indifférente ; l'État est, et, restera à vos côtés.**

Je tiens, dans le même élan, à saluer avec respect et reconnaissance nos Forces de défense et de sécurité, ainsi que les patriotes Wazalendo, qui, au prix de sacrifices considérables, veillent sur nos frontières et protègent nos communautés. Par leur bravoure, ils incarnent, au quotidien, la résistance de notre peuple. La République leur est redevable, et l'Histoire retiendra leurs noms et leur engagement.

En leur honneur, je vous invite à vous lever et à observer un moment de recueillement.

Je vous remercie.

Mes très chers compatriotes,

Tenant compte à chaque fois de la dynamique changeante du théâtre des opérations, j'ai engagé une reconfiguration en profondeur de notre dispositif de défense avec la réorganisation de certains commandements opérationnels, le redéploiement de moyens sur les fronts prioritaires, le renforcement du renseignement, et une lutte résolue contre les réseaux de contrebande qui financent la guerre.

Ces efforts s'accompagnent d'une réforme structurelle du secteur de la sécurité, destinée à professionnaliser davantage l'armée, améliorer la condition du soldat, renforcer la discipline et prévenir toute forme d'abus contre les civils. **De même que nous ne tolérons pas les crimes commis par les groupes armés, de même nous ne tolérerons aucune dérive de ceux qui portent l'uniforme de la République.**

Sur le plan du partenariat international, l'année écoulée a marqué une transition majeure.

Conformément à la demande que nous avons formulée et au plan de désengagement adopté par le Conseil de sécurité des Nations Unies, la MONUSCO a mis fin à ses opérations au Sud-Kivu en 2024, recentrant progressivement son mandat sur le Nord-Kivu et l'Ituri, avant de marquer une pause dans le retrait pour permettre une réévaluation de la situation sur le terrain.

Parallèlement, la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en République Démocratique du Congo (SAMIDRC en sigle), déployée à la fin de l'année 2023 pour appuyer la stabilisation de l'Est, a achevé son mandat en mars 2025, confirmant, s'il en était besoin, que **nul dispositif externe ne peut se substituer durablement à la responsabilité première de l'État congolais dans la protection de son territoire et de sa population.**

Ces évolutions ne traduisent aucun repli sur soi. Elles marquent plutôt un choix assumé : **celui de passer d'une logique d'assistance sans horizon à une souveraineté renforcée**, en consolidant nos capacités nationales et en coopérant avec nos partenaires dans le plein respect de notre Constitution et de nos lois.

Sur le front diplomatique, la République Démocratique du Congo n'a cessé de porter, avec constance, la vérité de ce qui se passe à l'Est de notre pays.

Cette démarche a trouvé un écho favorable au sein de l'Union africaine. Par la voix de son Conseil de paix et de sécurité, l'organisation continentale a dénoncé sans équivoque les exactions de l'AFC/M23, des ADF, des FDLR et d'autres groupes armés, et a réaffirmé l'exigence du retrait immédiat de toutes les forces étrangères présentes sur notre territoire sans l'accord des autorités légitimes de la République.

Au même moment, et pour la première fois depuis le début des agressions répétées contre notre pays, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la **résolution 2773**, condamnant explicitement l'agression du Rwanda contre la République Démocratique du Congo et exigeant le retrait immédiat et inconditionnel de ses forces de notre territoire.

C'est dans ce contexte, et avec le sens des responsabilités que commande l'intérêt supérieur de la Nation, que nous avons engagé deux séquences diplomatiques exigeantes.

D'une part, après une **Déclaration de principes** signée en avril 2025, les négociations conduites avec l'appui des États-Unis d'Amérique, du Qatar, de l'Union africaine et d'autres partenaires ont abouti, le 27 juin 2025, à la signature à Washington d'un **Accord de paix entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda**, entré en vigueur à cette date et solennellement entériné au niveau des Chefs d'État ce 4 décembre 2025.

Adossé à la **résolution 2773**, cet accord entérine le retrait des troupes rwandaises de notre territoire, le démantèlement des groupes armés étrangers — y compris les FDLR —, la mise en place d'un mécanisme conjoint de sécurité chargé d'en superviser l'exécution, ainsi qu'un **Cadre d'intégration économique régionale** qui ne saurait être mise en application qu'à la condition sine qua non que la sécurité et la souveraineté de la République Démocratique du Congo soient pleinement garanties.

D'autre part, sous la médiation du Qatar et avec l'appui de l'Union africaine, nous avons conclu à Doha, le 15 novembre 2025, un **Accord-cadre entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et l'AFC/M23**, qui fixe les piliers d'un futur accord de paix global et définitif, fondé sur le désengagement militaire de l'AFC/M23, le cantonnement, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, ainsi que sur le rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble des zones occupées.

Permettez-moi d'être parfaitement clair : **ces accords ne consacrent aucune forme de partage de notre souveraineté. Ils ne valident ni les prétentions territoriales de qui que ce soit, ni la mise sous tutelle de nos ressources. Ils ne sauraient non plus être interprétés comme une amnistie déguisée des crimes perpétrés contre notre peuple. La justice suivra son cours, avec rigueur, jusqu'au bout, et sans complaisance afin d'honorer la mémoire de celles et ceux injustement tombés du fait de cette agression.**

Nous les assumons comme des leviers stratégiques au service d'une paix juste et vérifiable : non comme une concession, mais comme l'expression d'une volonté ferme de conjuguer l'efficacité de notre défense à la puissance de notre action diplomatique.

Quatre priorités s'imposent désormais à notre action :

1. **Obtenir le retrait total et vérifiable de toute force armée étrangère** opérant sur notre territoire, qu'elle soit officielle ou dissimulée derrière des groupes relais ;
2. **Couper les circuits financiers et logistiques de la violence**, en éradiquant l'exploitation illicite de l'or, du coltan, du cobalt et d'autres ressources, ainsi que la contrebande qui alimente ces réseaux
3. **Assurer la protection effective des civils**, en particulier des femmes et des enfants, et garantir l'accès humanitaire aux zones affectées ;
4. **Ancrer la paix dans la durée**, en combinant fermeté sécuritaire, relance du développement local et démarches de réconciliation au plus près des réalités de chaque communauté.

Malgré notre bonne foi et l'accord récemment entériné, **force est de constater que le Rwanda ne respecte pas ses engagements** : ses supplétifs de l'AFC/M23 ont, ces derniers jours, multiplié les attaques — notamment à **Kaziba, Katogota** et **Lubarika** au Sud-Kivu — brisant le cessez-le-feu et ravivant la détresse des civils. Les faits s'inscrivent dans une réalité documentée : le Groupe d'experts de l'ONU a établi cet été que le Rwanda exerce un commandement et un contrôle effectifs sur le M23, tandis que des massacres d'ampleur ont été rapportés au Nord-Kivu, en dépit des cessez-le-feu annoncés.

Fidèle à la parole donnée et aux mécanismes de vérification convenus avec nos partenaires, la République Démocratique du Congo n'esquivera jamais sa responsabilité de protéger ses populations partout où elles sont menacées ; elle privilégiera la voie diplomatique, mais ne renoncera ni à sa souveraineté ni à la sécurité de ses citoyens.

Comme je l'ai rappelé lors de la cérémonie de signature de la *Déclaration conjointe entérinant les Accords de Washington pour la paix et la prospérité*, je reste convaincu que ce tournant diplomatique ouvre un chemin nouveau — exigeant, certes, parfois difficile, mais **un chemin où la paix est à nouveau à portée de main**. La République Démocratique du Congo, comme je m'y suis engagé, y prendra toute sa part, avec dignité et constance, aux côtés de ses partenaires.

Mais nous resterons vigilants sans être pessimistes ; lucides mais résolument optimistes.

En définitive, la paix véritable ne viendra ni du seul rapport de force militaire ni des seules signatures diplomatiques. Elle prendra corps dans le quotidien retrouvé : l'État qui revient avec l'école et le centre de santé, les routes qui s'ouvrent à nouveau, les marchés qui reprennent vie, les entreprises locales qui redémarrent, et une jeunesse à qui l'on offre des perspectives d'emploi et d'avenir.

À mesure que l'autorité publique se réinstalle, notre cap est sans équivoque : **stabiliser durablement les espaces reconquis, et organiser le retour progressif, sûr et digne de nos compatriotes déplacés.** La reconstruction de l'Est sera, à cet égard, l'un des axes les plus déterminants de notre action.

Tant qu'un seul village, tant qu'un seul quartier, tant qu'une seule colline de ce pays restera sous la menace des armes illégales, je considérerai que notre tâche n'est pas achevée.

Mes très chers compatriotes,

Aux défis sécuritaires sus évoqués, s'ajoute la montée préoccupante du banditisme urbain. À Kinshasa, comme dans nombre de nos villes, des bandes de délinquants — les Kuluna — sèment panique et désolation. Ils violent, agressent, extorquent, blessent et parfois tuent des innocents.

Face à cette menace, l'État n'a été ni immobile ni spectateur. L'**opération Ndobbo** a été intensifiée dans dix provinces pour démanteler les bandes violentes qui empoisonnent le quotidien de nos concitoyens. Surtout, nous avons engagé une gouvernance sécuritaire de proximité, fondée sur l'écoute des populations et la responsabilisation des autorités locales. Des Comités provinciaux et locaux de sécurité sont déployés et vulgarisés de Kinshasa au Kongo Central, du Haut-Katanga à la Tshopo. **Plus de 4 500 membres** — autorités administratives, élus, forces de défense et de sécurité, société civile — ont déjà été formés pour élaborer, dans chaque entité, des plans de sécurité adaptés aux menaces du terrain.

Afin de doter la Police nationale des moyens de sa mission, j'ai promulgué, le 1^{er} juillet 2025, la **Loi de programmation de la réforme policière pour 2026–2030**. Elle prévoit, sur cinq ans, l'acquisition d'équipements adaptés, le recrutement et la formation de **90 000 nouveaux policiers**, la mise à la retraite progressive de **10 000 agents** et un vaste programme de construction et de réhabilitation d'infrastructures. Dans ce cadre, **700 nouvelles recrues** suivent déjà leur formation à Kasangulu, tandis que l'École de Police de Kapalata, réhabilitée et portée à **2 000 apprenants**, s'apprête à accueillir de nouvelles promotions.

Simultanément, nous avons poursuivi l'équipement en moyens de mobilité de l'ensemble des services : Police nationale, Agence nationale de renseignement, Direction générale de migration, Commission permanente des frontières, mécanisme gouvernemental de sécurité. Les administrateurs de territoire sont dotés de véhicules de fonction, pour que l'autorité de l'État soit présente, active et réactive là où vivent nos compatriotes.

**Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,**

La stabilité de notre pays repose sur la paix au sein de chacune de nos communautés.

C'est le sens de l'attention particulière portée aux affaires coutumières. Des audiences foraines ont été organisées, des campagnes de médiation et de réconciliation ont été menées au **Sud-Kivu**, au **Mai-Ndombe**, dans la **Tshopo**, au **Tanganyika**, qui ont permis de résoudre de nombreux différends, de pacifier des zones entières et de favoriser le retour des déplacés. À **Ossio**, dans la Tshopo, un rituel de réconciliation a scellé le rapprochement entre les communautés **Mbole** et **Lengola**, tandis qu'un Forum de la paix et du développement est en préparation pour l'espace Grand Bandundu.

Par ailleurs, la certification des entités coutumières, la reconnaissance — à titre pilote — de **plus de 350 chefs coutumiers** dans le Haut-Uélé, ainsi que le lancement d'un cadre de concertation multi-acteurs pour la mise en œuvre de la loi relative à la protection des peuples autochtones pygmées, traduisent notre volonté de réguler ce secteur sensible, de garantir les droits

des communautés et de renforcer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire, sans renier nos traditions.

Ainsi, dans la douleur d'une agression injuste, mais avec détermination, nous reconstruisons un appareil sécuritaire plus professionnel, plus proche du citoyen, mieux encadré et plus respectueux des droits humains. Nous voulons qu'aucune parcelle du territoire national ne soit abandonnée au désordre, à la loi des armes ou à l'arbitraire.

Enfin, garantir la sécurité, c'est aussi mieux connaître celles et ceux que nous protégeons.

Après des décennies de tentatives avortées, nous avons remis sur les rails le processus d'identification nationale. L'Office national d'identification de la population (ONIP) se prépare, avec un budget stabilisé dès 2026, à lancer les opérations de collecte des données, en mutualisant les acquis de la Commission électorale nationale indépendante.

Les kits et les données d'enrôlement seront transférés à l'ONIP, de sorte que les électeurs enrôlés – dont les données biométriques seront mises à jour – puissent être les premiers à recevoir une carte d'identité nationale sécurisée.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

La paix ne se défend pas seulement sur nos collines et nos frontières ; elle se défend aussi dans les salles de négociation, dans les organisations internationales et au cœur des grandes décisions qui structurent le monde. A ce titre, 2025 a vu se confirmer une réalité désormais incontestable : la voix de la République Démocratique du Congo compte à nouveau dans le concert des nations.

En effet, dans le prolongement de l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations Unies, de la Résolution 2773, **notre pays a été élu membre non permanent du Conseil de Sécurité pour la période 2026–2027**, avec 183 voix sur 187, après avoir rejoint, quelques mois auparavant, le Conseil des Droits de l'Homme à Genève et accédé à la Vice-présidence de la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Au plan régional, la **République Démocratique du Congo a pris en novembre 2025 la présidence de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL)**, à l'issue du 9^{ème} Sommet ordinaire tenu ici même à Kinshasa, avec pour mandat de relancer la mise en œuvre du Cadre de Paix, de Sécurité et de Coopération pour notre pays et pour la région.

Ces responsabilités attestent que la République Démocratique du Congo s'affirme désormais comme une puissance d'influence et de proposition, appelée à peser sur les décisions majeures qui façonnent la paix, la sécurité, les droits humains et le développement, en Afrique comme à l'échelle mondiale.

Notre diplomatie régionale s'est également intensifiée au sein de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Partout, nous affirmons une ligne claire : **la paix dans les Grands Lacs est la condition non négociable de la prospérité du continent** — une paix fondée sur la justice, portée par la vérité et garantie par le respect de notre souveraineté.

Par ailleurs, notre diplomatie n'a pas été seulement défensive. Elle a été également offensive et proactive, pour diversifier nos partenariats et inscrire la République Démocratique du Congo dans les grandes dynamiques de ce siècle.

Ainsi, nous avons poursuivi un redéploiement géostratégique vers de nouveaux espaces de coopération :

- En Amérique latine, des missions interministérielles en Uruguay, en Argentine et au Brésil ont permis de conclure des accords concrets dans des domaines variés comme la défense, l'agriculture, la culture, les technologies – et d'ouvrir à notre pays des marchés et des opportunités de transfert des compétences jusque-là peu exploités ;

- En Afrique, nous avons relancé une relation stratégique avec l'Éthiopie, autour notamment de la transition énergétique et des grands projets hydroélectriques, dans une perspective de coopération Sud-Sud renforcée ;
- En Asie et au Moyen-Orient, nous avons consolidé nos liens avec l'État d'Israël, le Qatar, l'Indonésie, le Vietnam et d'autres partenaires, dans une logique d'ouverture équilibrée et de diversification de nos alliances.

À titre d'illustration, lors de la récente visite d'État à Kinshasa de **Son Altesse l'Émir du Qatar**, six accords structurants ont été conclus, touchant au développement des infrastructures portuaires, à la coopération juridique, à l'exemption réciproque de visas pour certaines catégories, à l'appui humanitaire multisectoriel, à la promotion de la jeunesse et des sports, ainsi qu'à la consultation politique régulière. Ces instruments juridiques produiront des effets concrets sur notre économie, le fonctionnement de la justice, la mobilité des personnes, le renforcement de nos services sociaux et l'efficacité de notre action diplomatique.

Dans le même esprit, en marge de la signature de la *Déclaration conjointe entérinant les Accords de Washington pour la paix et la prospérité* entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda, un autre tournant diplomatique majeur a été franchi avec les États-Unis d'Amérique.

En effet, sous ma conduite, notre pays a conclu avec Washington un **Accord économique stratégique** ainsi qu'un **Mémoire d'entente sécuritaire**, consacrant un approfondissement sans précédent d'un partenariat fondé sur la confiance, la transparence et la convergence de nos intérêts.

Cet accord économique s'inscrit dans la dynamique mondiale de sécurisation des chaînes d'approvisionnement en minerais critiques. Il ouvre un cadre de coopération de long terme visant à renforcer la gouvernance et la traçabilité de nos ressources, à stimuler la transformation locale, et à soutenir des projets structurants capables de relier la richesse minière à l'industrialisation et à la création d'emplois. Il prévoit, notamment, un appui à la modernisation du **corridor Sakania–Lobito**, au développement du **Grand Inga** et à la mise en place de mécanismes favorisant un environnement d'investissement plus sûr, plus lisible et plus compétitif pour les entreprises américaines.

D'autre part, le *Mémoire d'entente en matière de sécurité* renforce la coopération dans la protection des infrastructures critiques, l'amélioration de nos capacités de défense et de renseignement, et la lutte contre les trafics transfrontaliers, notamment ceux liés à l'exploitation illicite des minerais.

À travers ces instruments, nous affirmons notre ambition de convertir nos ressources stratégiques en puissance de développement, et faire de nos partenariats internationaux des accélérateurs de souveraineté, de stabilité et de prospérité partagée.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

Notre diplomatie ne se réduit pas à la défense de nos seuls intérêts : elle porte une certaine idée de l'humanité et du droit.

À Genève, notre élection au Conseil des Droits de l'Homme, nous investit d'une responsabilité majeure : défendre, par l'exemple, la dignité humaine et les libertés fondamentales.

C'est le sens des démarches que nous avons engagées pour la mise en place de mécanismes internationaux d'enquête sur les violations graves des droits humains — notamment à Goma et dans d'autres régions du pays — tout en intensifiant notre plaidoyer pour la reconnaissance internationale du « **GENOCOST** ».

À New York, j'ai réitéré, lors de la 80^e Assemblée générale des Nations Unies, le soutien de la République Démocratique du Congo à l'intégration du crime « d'écocide » dans le droit international. Nous voulons que la destruction massive et délibérée de l'environnement soit reconnue et sanctionnée avec la même gravité que ses conséquences pour l'humanité. Cette position prolonge naturellement notre identité de pays-solution climatique, gardien de la deuxième forêt tropicale du monde et de réserves d'eau douce d'importance planétaire.

Dans toutes les enceintes multilatérales, nous défendons une exigence d'équité : justice pour les victimes de l'Est, justice dans la gouvernance et la traçabilité de nos ressources, justice enfin dans les règles financières internationales, afin que les pays comme le nôtre puissent accéder à des financements responsables, soutenables et adaptés aux impératifs de reconstruction et de développement.

Ainsi, la République Démocratique du Congo a cessé d'être une périphérie des relations internationales. Elle y occupe à nouveau une place centrale, reconnue et écoutée. Nous n'emploierons cette position ni pour humilier qui que ce soit, ni pour alimenter d'autres conflits, mais pour défendre ce qui nous est le plus cher : notre souveraineté, notre intégrité territoriale, la dignité de notre peuple, et notre vocation à être un pays-solution pour l'Afrique et pour le monde.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

Dans un contexte de guerre d'agression, de chocs externes et de tensions géopolitiques mondiales, notre économie n'a pas cédé. Elle a tenu, elle a résisté, et dans plusieurs domaines, elle a progressé.

En 2025, malgré l'aggravation de la situation sécuritaire à l'Est, notre pays a fait preuve d'une résilience macroéconomique remarquable. L'inflation, qui était de **11,7%** à fin 2024, a été ramenée à **2,5%** en rythme annuel fin octobre 2025, nettement en dessous de l'objectif de **7%** fixé par la Banque Centrale du Congo. **Le franc congolais s'est apprécié d'environ 29% par rapport au dollar**, aussi bien sur le marché interbancaire que sur le marché parallèle, retrouvant une stabilité que notre peuple n'avait plus connue depuis de longues années. Nos réserves de change s'établissent à près de **7,4 milliards de dollars** — soit l'équivalent d'environ 3 mois d'importations, conforme aux standards de viabilité du Fonds monétaire international — et, dans le même temps, la balance des biens demeure excédentaire, avec un surplus provisoire estimé à **9,9 milliards de dollars** à fin août 2025.

La croissance est, quant à elle, estimée à **5,6%** en 2025, au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne projetée entre **3,8%** et **4,1%**.

Cette performance est portée non seulement par le dynamisme du secteur minier, mais aussi par la montée en puissance progressive des secteurs non extractifs, conformément à notre ambition de bâtir une économie plus forte, plus diversifiée, plus inclusive et plus durable.

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Ils traduisent la mise en œuvre du **Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028**, structuré autour des engagements que j'ai pris devant la Nation : **plus de pouvoir d'achat, plus d'emplois, une économie plus diversifiée donc plus compétitive.**

Sur le plan budgétaire, l'année 2025 a été marquée par une amélioration de la mobilisation des recettes et par un effort de discipline dans la dépense publique. En cumul annuel, le Trésor a mobilisé **environ 25 014,6 milliards de CDF** de recettes, pour des dépenses de l'ordre de **29 200,2 milliards de CDF**, soit un déficit d'environ **4 185,6 milliards de CDF**, maîtrisé au regard des besoins exceptionnels liés à la guerre à l'Est et aux priorités sociales, notamment le Programme de Développement Local des 145 Territoires.

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans un chantier de modernisation fiscale résolu, fondé notamment sur :

- la généralisation de la facture normalisée de la TVA et la digitalisation de l'ensemble de la chaîne de mobilisation des recettes ;
- l'institution de la Commission permanente interministérielle de rationalisation de la parafiscalité (COPIRAP), pour assainir et harmoniser les prélèvements ;

- la mise en route de la Commission nationale de médiation fiscale, afin de désamorcer les litiges en amont, d'accélérer leur règlement et de renforcer la sécurité juridique des contribuables.

S'agissant du projet de budget 2026, celui-ci se caractérise par son ambition et son équilibre, avec un niveau de recettes et de dépenses estimé à **59.020,5 milliards de FC**, soit **20,3 milliards USD**. Il marque une progression significative de **16,4%** par rapport au budget rectificatif 2025, arrêté à **50.691,8 milliards de FC (17,7 milliards USD)**.

Ce cadrage traduit la détermination du Gouvernement à consolider les acquis de la stabilité macroéconomique, à inscrire l'action publique sur une trajectoire budgétaire soutenable et à engager la dynamique visant le doublement des recettes courantes d'ici 2028. Il marque également la volonté d'accroître la capacité de l'État à financer, en pleine souveraineté, ses priorités stratégiques.

Les dotations substantielles en faveur des infrastructures, de la sécurité, de la diversification économique et des secteurs sociaux essentiels attestent de notre engagement à améliorer le bien-être des populations, à réduire les inégalités et à reconstruire les territoires affectés par les conflits, dans un esprit de cohésion nationale et de développement durable.

Notre rigueur n'a pas été synonyme d'austérité aveugle pour autant. Elle a été mise au service de la dignité de celles et ceux qui servent l'État.

La masse salariale mensuelle atteint désormais environ **1 250 milliards de CDF**, dont près de **960 milliards de CDF** pour plus de 1,7 million d'agents publics. Nous avons tenu nos engagements en apurant les accords de Bibwa en faveur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en

améliorant le traitement de base des agents et fonctionnaires de l'État et en intégrant **2 500 magistrats** dans la paie publique. Parallèlement, des dépenses de fonctionnement ont été reclassées vers la rémunération afin de privilégier le travail et le mérite.

Dans le même esprit, notre politique budgétaire a permis le doublement des rémunérations des militaires et des policiers, le financement par le Trésor public des premiers jalons de la Couverture santé universelle (CSU), la consolidation de la gratuité de l'enseignement primaire, ainsi que le versement régulier des cotisations sociales à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP) au bénéfice des agents publics.

En effet, depuis mai 2025, les militaires et les policiers sont officiellement intégrés au régime spécial de sécurité sociale de la CNSSAP, conformément à la **Loi n° 22/031** avec des cotisations partagées (**8% pour État, 4% pour l'agent**) et couverture renforcée (retraite, risques professionnels, prestations familiales).

Cette extension sécurise leur avenir social et reconnaît leurs services à la Nation, en leur offrant une protection enfin à la hauteur de leur engagement.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

La stabilité macroéconomique n'a de sens que si elle se ressent dans le panier de la ménagère. C'est pourquoi nous avons déployé, en parallèle, une politique active de lutte contre la vie chère.

Dans le secteur pétrolier, les négociations menées avec la profession ont permis de réduire le prix du litre d'essence à la pompe, passé de **2 990 CDF** à **2 440 CDF** dans la zone Ouest et de **3 772 CDF** à **3 280 CDF** dans la zone Nord, et de **3 889 CDF** à **3 330 CDF** dans la zone Sud, avec un impact direct sur les coûts de transport.

Nous avons mené une réforme courageuse mettant fin à la subvention pétrolière pour les sociétés minières et leurs sous-traitants, ce qui a permis de faire passer les recettes fiscales pétrolières d'environ **4 milliards à 63 milliards de CDF** dès le premier mois de la réforme. Les pertes et manques à gagner ont, quant à eux, été contenus autour de **30 millions USD** en 2025.

Dans le secteur de l'économie réelle, dans l'espace du Grand Katanga, le prix du sac de 25 kg de maïs, qui atteignait jusqu'à 50 USD en période de soudure, se situe désormais entre 13 et 15 USD, tandis que le « MEKA » est stabilisé à 3 000 CDF à Lubumbashi.

Le Fonds de redressement économique (FOREC) a financé la production vivrière et les capacités de stockage, tandis que l'usage de l'application « TALO » ainsi que l'action des centaines d'inspecteurs économiques modernisent la surveillance des prix et la lutte contre la spéculation.

Ces efforts conjugués, à savoir : la baisse des prix à la pompe, la maîtrise des tarifs alimentaires et le contrôle des circuits de distribution — démontrent que notre combat pour le pouvoir d'achat n'est pas théorique : il se mesure, chaque jour, dans la vie des ménages, sur les marchés, dans les transports, dans l'assiette de nos compatriotes.

Je sais que les effets ne sont pas encore pleinement perceptibles. Mais notre action ne s'arrêtera pas là : nous allons la prolonger et l'intensifier, en sécurisant les approvisionnements, en réduisant les surcoûts logistiques, en combattant la spéculation et en soutenant la production locale, afin d'ancrer durablement la baisse des prix.

Mes très chers compatriotes,

En 2025, nous avons poursuivi la refondation de notre gouvernance minière afin que nos ressources cessent d'être une malédiction et deviennent un moteur de développement partagé.

Parmi les avancées significatives, je peux citer :

- L'assainissement du fichier cadastral, permettant la reprise de plus de **30 000 périmètres miniers** auprès d'opérateurs défaillants ou inactifs, libérant ainsi un espace important pour de nouveaux investissements crédibles ;
- La formalisation de Zones de Recherche Géologique couvrant environ 36 000 km², destinées à préparer les futures campagnes d'exploration stratégique ;
- La fixation de quotas d'exportation de cobalt, qui a permis à la République Démocratique du Congo d'influer sur l'équilibre du marché international et de soutenir les prix de ce minerai stratégique ;
- La classification des territoires de **Masisi** et de **Kalehe** en « zones rouges », interdisant toute activité d'extraction et de commercialisation des minerais dans les zones occupées par des groupes armés, afin de tarir leurs sources illégales de financement ;

- L'ouverture d'un bureau du Centre d'Expertise, d'Évaluation et de Certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC) à Washington, pour favoriser la vente directe de nos produits miniers sur le marché américain et renforcer la valeur ajoutée nationale ;
- L'installation d'un laboratoire national à **Musompo** et le déploiement de la plateforme numérique e-Trace Mines, afin d'améliorer la traçabilité, la transparence et la crédibilité de nos exportations.

Ces réformes s'accompagnent d'orientations claires : meilleure connaissance géologique, digitalisation complète du cadastre, formalisation de l'artisanat minier, contrôle du quota d'emplois congolais dans les entreprises minières, protection de l'environnement et des droits des communautés locales.

**Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,**

La modernisation des infrastructures de transport est au cœur de notre politique nationale de développement. Les routes stabilisées, les voies ferrées, les ports et les aéroports constituent les instruments de mobilité, de croissance économique et d'unité nationale.

En 2025, **8 000 km** de routes de desserte agricole ont été entretenus sur financement du Fonds National d'Entretien routier (FONER). Le Gouvernement s'est engagé à réhabiliter **38 000 km** de routes de desserte agricole et **11 423 km** de routes prioritaires supplémentaires sur un an, en déployant des brigades routières dans chaque province pour un entretien régulier.

Des travaux sont en cours pour renforcer la connexion routière du territoire national, notamment sur les grands axes RN1, RN2, RN3 et RN5, afin de relier durablement l'Ouest, le Centre et l'Est du pays. Un effort particulier est envisagé sur les voies navigables, véritable « autoroute » naturelle entre nos provinces, afin de réduire le coût du transport des personnes et des produits agricoles.

Ces investissements ne sont pas des chiffres abstraits : ce sont des pistes rurales qui deviennent des routes praticables, des zones de production qui sortent de l'isolement, des coûts logistiques qui baissent, et des producteurs agricoles qui peuvent progressivement acheminer leurs produits vers les grands centres de consommation.

Dans le même temps, nous avons poursuivi l'ouverture maîtrisée de notre économie au continent et au monde. La République Démocratique du Congo a renforcé sa présence au sein de la SADC, du COMESA, de la CEEAC et de l'EAC, et a accueilli pour la première fois, en avril 2025, le Conseil des ministres de la ZLECAf, affirmant sa volonté d'être un acteur central du marché africain. Notre pays a ratifié deux accords majeurs de l'Organisation mondiale du commerce : l'*Accord sur la facilitation des échanges* et l'*Accord sur les subventions à la pêche*, ouvrant l'accès à des appuis techniques pour simplifier et numériser nos procédures douanières.

Au Guichet unique du Commerce Extérieur, la dématérialisation des procédures atteint déjà 87%, avec 67 documents sur 77 entièrement numérisés, tandis que des postes-frontières à arrêt unique, tels que Mahagi-Goli et bientôt Kavimvira, facilitent le commerce transfrontalier.

Par ailleurs, la diversification de nos débouchés progresse avec la création d'une Chambre de commerce RDC-Égypte, réunissant déjà plus de 70 entreprises, et un partenariat stratégique avec la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), cofinancé par notre pays, pour renforcer durablement nos capacités productives et exportatrices.

Voilà le fil conducteur de notre action dans ce secteur : **stabilité interne, réformes structurelles, ouverture maîtrisée et intégration régionale**. Nous refusons d'être seulement un pays riche en ressources ; nous voulons être une Nation riche de ses citoyens — de leur travail, de leur créativité et de leur bien-être.

Éprouvée, notre économie a tenu. Avec la paix retrouvée, elle va désormais déployer tout son potentiel.

Avec l'appui des représentants du peuple que vous êtes, nous poursuivrons inlassablement l'effort pour que la croissance de la République Démocratique du Congo se traduise en progrès concret, visible et durable pour chaque Congolaise et chaque Congolais, où qu'ils vivent sur l'ensemble du territoire.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

En 2025, nous avons franchi un cap décisif avec le lancement, le 28 août, de la campagne agricole 2025-2026 placée sous le signe de la souveraineté alimentaire. À cette occasion, des moyens importants ont été mobilisés pour doter nos producteurs de semences améliorées, d'engrais, de produits phytosanitaires respectueux de l'environnement et de matériel aratoire — dont la poursuite de la mise à disposition de 600 tracteurs et de leurs équipements — afin d'accélérer la mécanisation sur l'ensemble du territoire.

Pour les campagnes 2024-2025 et 2025-2026, ce sont plusieurs milliers de tonnes de semences vivrières et maraîchères, des dizaines de milliers de kilomètres linéaires de boutures de manioc et des millions de plantules de cultures pérennes (cacao, café, palmier à huile) qui ont été programmés, afin de renforcer la production de base dans les territoires.

En parallèle, nous avons lancé une campagne de promotion des cultures pérennes – cacao, café, quinquina – avec l'ambition d'atteindre, à terme, des volumes d'exportation de l'ordre de **120 000 tonnes de cacao** et **50 000 tonnes de café**, créant ainsi des revenus durables pour les petits planteurs.

Pour mieux protéger les exploitants contre les chocs climatiques, nous avons commencé à déployer un mécanisme novateur d'assurance agricole indicielle.

Plus de **100 000 agriculteurs** bénéficient déjà d'un produit d'assurance lié au risque climatique, et de nouveaux produits vont couvrir, dès 2026, les maladies des cultures comme la chenille légionnaire.

Dans le secteur de la pêche et de l'élevage, nous avons relancé la modernisation d'une filière longtemps délaissée. L'acquisition d'une flotte de pêche et la mise en place en cours d'une chaîne de froid doivent accroître la production nationale et réduire les importations de poisson.

Nous avons également lancé le développement de huit pôles avicoles – à Kinshasa, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Butembo, Tshikapa, Gbadolite, Kisangani et Bukavu – pour réduire notre dépendance aux importations de produits avicoles, structurer des chaînes de valeur complètes (fermes parentales, alimentation, abattage, transformation) et offrir des opportunités à des milliers de petits éleveurs.

Ces avancées ne nous font pas oublier les défis : la productivité reste faible, les coûts logistiques élevés, et la dépendance aux importations de certains produits de base demeure. Mais elles montrent clairement la direction que nous avons prise : produire davantage chez nous, protéger nos producteurs, sécuriser nos filières.

**Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,**

Dans le domaine de l'électricité, notre pays est en train de changer d'échelle. Nous revenons de loin : **en 2019, seuls 9%** de nos compatriotes avaient accès à l'énergie électrique. **En 2025, ce taux s'établit à 21,5%**, signe d'une accélération sans précédent de l'électrification nationale ; soit **la progression la plus rapide de notre histoire.**

Ce bond s'inscrit dans le cadre du Compact énergétique, colonne vertébrale de la **Mission 300** : pour la première fois, notre pays dispose d'un cadre unique qui ordonne investissements et réformes afin de porter l'accès à **62% d'ici 2030**, d'accélérer la cuisson propre et de mobiliser, à l'échelle requise, les financements publics et privés.

Concrètement, au cours de l'année, des dizaines d'ouvrages de l'ANSER ont été mis en service — et le seront encore dans les prochains mois — apportant l'électricité à plus d'un million de Congolaises et de Congolais supplémentaires. Dans le même élan, la centrale hydroélectrique de Kakobola franchit ses ultimes jalons, la plupart des prérequis techniques et financiers étant désormais levés.

Pour sa part, la Société nationale d'électricité (SNEL) a remis en service plusieurs groupes de production, dont le **G25 d'Inga II**, avec **193 MW récupérés** : une puissance plus grande que celle de toute la République Centrafricaine, soit une démonstration éloquente de la puissance énergétique de notre pays et de l'ampleur du potentiel encore à valoriser. Grâce au partenariat public-privé mis en place, **70%** de cette énergie est desservie à Ivanhoé, qui a financé les travaux, pour ses activités minières ; tandis que **30%**, soit **55 MW**, sont réorientés vers la desserte domestique, ce qui permettra d'alimenter environ **300 000 foyers** supplémentaires à Kinshasa.

Dans la continuité de cet effort, le **G24** entrera en travaux pour une durée estimée à 24 mois, avec à la clé **192 MW** supplémentaires qui seront injectés sur le réseau, dont **100%** reviendront à la commercialisation par la SNEL au bénéfice direct des usagers.

La SNEL a, par ailleurs, renforcé ses réseaux de transport et de distribution, notamment à Maluku, Kinsuka, Kasumbalesa ainsi que dans plusieurs provinces, afin d'améliorer la stabilité et la qualité du service.

En outre, des études ont été lancées pour la production locale de panneaux solaires et de batteries, afin de réduire les coûts, structurer une chaîne de valeur nationale et accélérer notre transition énergétique. Enfin, un appui soutenu a été apporté à l'Agence de Développement du Projet Grand Inga pour accélérer les préparatifs d'**Inga III**, en partenariat avec les acteurs tant locaux qu'internationaux.

En parallèle, nous avons adopté, pour la première fois, une **Politique nationale de l'eau** et une **Politique nationale de l'énergie**, alignées sur le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028. **L'objectif est de faire progresser l'accès à l'eau potable de 36% en 2024 à 70% en 2028**, en combinant grands réseaux urbains, forages, mini-réseaux ruraux et gestion durable de la ressource.

Les défis demeurent considérables : une partie de nos infrastructures est obsolète, des poches de délestage persistent et nos opérateurs publics font face à des contraintes financières. Pour autant, la trajectoire est désormais sans ambiguïté : l'accès de tous à une énergie fiable, fondée sur nos ressources renouvelables et respectueuse de l'environnement.

**Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,**

Aucune économie ne prospère sans transports fiables. C'est le sens des avancées enregistrées cette année dans ce secteur stratégique.

Dans le domaine aérien, la mise en service de la compagnie nationale **AIR CONGO** a sensiblement amélioré la connectivité intérieure : deux Boeing 737-800 desservent déjà onze lignes domestiques. Deux ATR 72 viendront renforcer la flotte en 2026, tandis qu'un plan d'expansion prévoit l'ouverture de quatorze destinations africaines, puis de liaisons vers l'Europe et le Moyen-Orient.

Dans le domaine maritime et portuaire, les travaux du port en eaux profondes de Banana démarrent, offrant à la République Démocratique du Congo une porte océanique pleinement maîtrisée, capable de réduire les coûts de transport, de créer des milliers d'emplois et d'ancrer le développement du corridor Kinshasa–Banana.

Dans le domaine ferroviaire, la réhabilitation des tronçons clés de la ligne Matadi–Kinshasa a permis la reprise du trafic voyageurs, marquée par un premier voyage symbolique le 18 octobre 2025 : c'est la renaissance progressive du rail congolais, indispensable au transport de masse et au désengorgement de nos routes.

Dans le domaine fluvial, une campagne de balisage a été lancée sur les rivières Kwango, Kwilu et Kasai, s'ajoutant aux 1 734 km déjà sécurisés sur le fleuve Congo et aux 605 km balisés sur la rivière Kasai. L'acquisition — pour la première fois en quarante ans — d'une drague multifonction permettra de reprendre le dragage de nos voies navigables.

À ces chantiers s'ajoutent la modernisation de ports comme Kalundu, la construction d'un quai flottant au Beach Ngobila et l'aménagement de stations d'accostage pour taxis fluviaux en périphérie de Kinshasa.

Autant d'investissements qui font baisser les coûts logistiques, sauvent des vies sur nos voies navigables et rapprochent les Congolais les uns des autres.

Dans le secteur des hydrocarbures, notre action s'est structurée autour de trois priorités : contrôler, sécuriser l'approvisionnement et accélérer la transition vers des énergies plus propres.

D'abord, le renforcement des dispositifs de contrôle et de lutte contre la fraude a doublé les volumes légaux distribués : de 50 000 à 100 000 m³ par mois sur la voie Ouest, et de 90 000 à 150 000 m³ sur la voie Sud. Cette progression s'est traduite par une hausse des recettes parafiscales, un approvisionnement plus régulier et une baisse d'environ 10 % du prix à la pompe, avec un effet immédiat sur le pouvoir d'achat des ménages.

Ensuite, l'Arrêté sur le contenu local a posé les bases d'une participation accrue des entreprises et de la main-d'œuvre congolaises, en amont comme en aval, dans la prestation de services et la sous-traitance pétrolière.

Parallèlement, nous conduisons des études d'infrastructures stratégiques — capacités de stockage et pipelines transfrontaliers — afin de sécuriser durablement l'approvisionnement en produits pétroliers et de réduire la vulnérabilité de notre économie aux chocs logistiques.

Enfin, nous encourageons les énergies plus propres, en particulier le gaz de pétrole liquéfié (GPL) pour la cuisson, afin de soulager la pression sur les forêts, améliorer la qualité de l'air dans les foyers et honorer nos engagements climatiques.

Ainsi, contrôle, souveraineté énergétique et transition écologique avancent de concert — au service de la stabilité des marchés, du pouvoir d'achat et de l'avenir de notre Nation.

Mes très chers compatriotes,

Il vous souviendra qu'en 2021, j'avais pris l'initiative de lancer le **Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T)**, un chantier ambitieux destiné au milieu rural, dont l'objectif est de réduire les inégalités spatiales et de transformer durablement les conditions de vie de nos concitoyens longtemps privés d'infrastructures et de services sociaux de base.

Son premier volet prévoyait la construction, la réhabilitation et l'équipement de **2 130 ouvrages**, répartis comme suit : **1 199 écoles, 786 centres de santé**, et **145 bâtiments administratifs** destinés à restaurer l'autorité de l'État dans chaque chef-lieu de territoire. Les travaux ont démarré au deuxième trimestre 2022.

À ce jour, **865 ouvrages ont été achevés**, répartis comme suit : **279** réalisés par la Cellule d'exécution des Financements en faveur des États Fragiles (CFEF), **312** par le Bureau Central de Coordination (BCECO) et **274** par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), soit **530 écoles primaires, 275 centres de santé**, et **60 bâtiments administratifs**. Le taux d'achèvement global du premier volet s'établit ainsi à environ **40,6%**, soit 865 ouvrages finalisés sur 2 130 attendus, incluant les **205 ouvrages** livrés durant mon premier mandat.

Les constats consolidés demeurent toutefois contrastés : si de nombreuses infrastructures ont été achevées et réceptionnées, des retards et des arrêts persistent, notamment dans le Grand Katanga (sur **339 ouvrages** attendus, **138** sont à l'arrêt) et dans certaines zones en conflit à l'Est. Dans les sept provinces inspectées cette année, **249 ouvrages** seulement ont été livrés sur **672**, soit **environ 37%**.

Je ne minorerai pas ce constat. Il nous oblige à assainir les contrats défaillants, à réviser les modalités d'exécution avec les agences, à intégrer les contraintes sécuritaires et logistiques, et à rétablir une gouvernance exigeante fondée sur la rigueur, la transparence et la redevabilité. C'est dans cet esprit que, le 7 mars 2025, j'ai nommé un Conseiller spécial chargé du suivi de l'exécution du PDL-145T, afin de garantir la bonne poursuite des travaux et l'achèvement, dans des délais resserrés, des infrastructures prévues.

J'invite, à cet effet, le Gouvernement à assumer pleinement ses responsabilités et à intensifier l'exécution des réformes et des chantiers. Mon ambition est d'accélérer l'achèvement de l'ensemble des infrastructures prioritaires d'ici 2026, pour que chaque territoire rural bénéficie pleinement, et sans délai, des dividendes de l'action publique.

Dans un autre registre, nous avons décidé de repenser en profondeur le développement du monde rural.

Pour la première fois depuis la création du ministère en 1977, une **Politique nationale de développement en milieu rural** a été élaborée, assortie d'un Plan de revitalisation des milieux ruraux et d'un schéma directeur des infrastructures de base (routes de desserte, eau, électricité, habitat, connectivité).

Plusieurs programmes structurants sont en cours, entre autres :

- le Programme d'Appui au Développement rural (PADER), financé sur ressources internes à hauteur de 772 millions USD, pour aménager 11 423 km de routes de desserte agricole, baliser 11 432 km de voies navigables rurales, installer 385 mini-réseaux d'eau potable et accompagner plus de 435 000 petits exploitants et 300 000 maraîchers ;
- le volet rural du Programme National de Développement Agricole, appuyé par la Banque mondiale, pour réhabiliter plus de 3 000 km de routes semi-stabilisées, avec une perspective portée à 5 000 km grâce à la restructuration du programme ;
- le Projet de Renforcement des Infrastructures socio-économiques (PRISE II), financé par la Banque Africaine de Développement, qui a déjà permis la construction de bâtiments scolaires, de centres de santé, de bureaux publics et de châteaux d'eau dans plusieurs provinces du Grand Kasai et du Grand Bandundu ;
- le Projet d'Appui au Développement Intégré de l'Économie rurale, également avec la BAD, qui soutient la modernisation des filières manioc et maïs et la réduction des disparités économiques entre villes et campagnes.

Ces efforts convergent vers un même objectif : **revitaliser nos campagnes, stabiliser les populations et réduire l'exode rural.**

Enfin, dans le secteur de l'urbanisme et de l'habitat, nous avons commencé à répondre aux urgences et à préparer l'avenir, avec lucidité sur les défis persistants.

À Kinshasa, je ne peux ignorer l'une des épreuves les plus visibles du quotidien : des embouteillages devenus monstres. Ils épuisent nos familles, freinent la productivité, renchérissent le coût de la vie et affectent l'image même de notre capitale. **Cette situation n'est plus une simple gêne urbaine ; elle est un défi national de gouvernance.** La capitale ne peut continuer à grandir sans une planification et un pilotage à la hauteur de son poids démographique et économique. Elle appelle des décisions urgentes, coordonnées et courageuses, fondées sur une vision d'ensemble de la mobilité, de l'occupation du sol et du développement des pôles d'activités.

J'évoquerai avec la même gravité l'ampleur du défi d'assainissement. L'insalubrité, l'obstruction des caniveaux, la mauvaise gestion des déchets et la pression croissante sur les quartiers densément peuplés exposent nos populations à des risques sanitaires et environnementaux inacceptables. Nous devons moderniser la chaîne d'assainissement, clarifier les responsabilités des acteurs publics et privés, encourager une mobilisation citoyenne durable et instaurer une tolérance zéro contre les pratiques qui dégradent nos quartiers et menacent la santé publique.

C'est dans cet esprit que s'inscrivent les décisions structurantes engagées pour désengorger, réorganiser et mieux planifier Kinshasa, tout en préparant la modernisation de nos grandes villes.

Ainsi, le projet d'extension de la ville vers la cité industrielle de **Maluku**, sur **430 km²** dont une première phase de **75 km²**, entrera en exécution dès le premier trimestre 2026. Sur cinq ans, il prévoit la construction de **1 200 usines**, dont **160 dès 2026**, afin de décongestionner la capitale, créer des emplois, améliorer la desserte en eau et en électricité et organiser plus efficacement la gestion urbaine. Ce projet répond à une exigence de bon sens : repenser l'espace de croissance de Kinshasa, pour restaurer la fluidité, la sécurité et la dignité de la vie urbaine.

En parallèle, le Guichet unique de délivrance des permis de construire (GUPEC), expérimenté à Kinshasa, sera déployé dans plusieurs grandes villes – Lubumbashi, Kolwezi, Matadi, Kananga, Kisangani, Mbandaka – afin d'encadrer l'urbanisation, lutter contre le désordre foncier et sécuriser les investissements immobiliers, conformément aux exigences du nouveau Code de l'urbanisme et de la construction.

Notre ambition est de faire émerger des villes mieux planifiées, plus propres, plus fluides, plus sûres et plus humaines. Des villes où la croissance démographique ne rime plus avec chaos, mais avec opportunités ; où l'urbanisme redevient un outil de prospérité, de cohésion sociale et de qualité de vie.

C'est à cette condition que Kinshasa et nos grandes agglomérations pourront pleinement jouer leur rôle de moteurs économiques et de symboles vivants de la modernité congolaise.

Mes très chers compatriotes,

De nos champs à nos villes, de nos rivières à nos centrales, de nos villages aux grands corridors de transport, un même fil conducteur traverse notre action : **faire reculer les inégalités, rapprocher l'État des citoyens, transformer nos ressources en bien-être concret pour notre peuple.**

Les défis sont immenses, les retards réels, les contraintes nombreuses. Mais l'essentiel est là : **une direction assumée, des réformes engagées, des projets qui sortent de terre, des correctifs apportés quand cela est nécessaire.**

Avec le concours de tous — provinces, territoires, communautés rurales et urbaines —, nous poursuivrons ce chantier pour que, demain, chaque Congolaise et chaque Congolais, où qu'il se trouve, puisse sentir que la République le voit, le protège et l'accompagne dans son effort de vivre mieux.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

Une Nation ne se mesure pas à la seule progression de son Produit intérieur brut, mais à la manière dont elle accueille ses enfants à l'école, soigne les malades à l'hôpital, traite ses agents publics et protège les plus vulnérables.

En dépit des défis et des dysfonctionnements structurels hérités de décennies de gouvernance défailante, l'année 2025 a été, pour notre système éducatif, celle des réformes de fond et de l'exécution des engagements sociaux issus du dialogue d'août 2024 avec les organisations syndicales.

Au niveau de l'éducation de base, nous avons consolidé la gratuité de l'enseignement primaire et amélioré, de façon tangible, les conditions de celles et ceux qui la portent au quotidien : les enseignants.

Ainsi, le Gouvernement a :

- accordé un supplément de **100 000 CDF** sur le salaire de chaque enseignant ;
- payé les différentes primes spécifiques, dont la prime de gratuité pour les enseignants du primaire, la prime des agents et cadres des services centraux de l'Éducation nationale et la prime spéciale des inspecteurs ;
- engagé un vaste toilettage du fichier de paie pour régulariser la situation des enseignants non payés ;
- mis à la retraite 1 100 enseignants du primaire âgés de 75 à 82 ans, désormais pris en charge par la CNSSAP ;
- régularisé la situation administrative de 2 273 écoles publiques qui fonctionnaient depuis des années sans actes juridiques, levant ainsi les obstacles à leur mécanisation et à leur budgétisation ;
- élaboré un statut particulier du personnel enseignant, alignant leurs droits sur ceux des agents de carrière des services publics de l'État.

Dans le même esprit, nous avons investi massivement dans les infrastructures scolaires : 1 384 écoles ont été construites à travers le pays, dotées de 254 676 bancs et pupitres. Plus de 80 espaces temporaires d'apprentissage ont été installés pour les enfants déplacés par les guerres ou les catastrophes naturelles, afin que l'école les accompagne même dans l'épreuve. Aussi, une stratégie nationale d'alimentation scolaire a été adoptée pour lutter contre la faim à l'école et améliorer la rétention des élèves.

Notre ambition ne se limite pas à l'accès ; elle vise l'excellence. C'est dans cet esprit que nous avons lancé la refonte des programmes, adopté une stratégie nationale de formation continue pour les enseignants du secondaire et engagé la rationalisation des bureaux gestionnaires, afin d'instaurer une gouvernance plus lisible, sobre et performante du système.

Je veux également souligner un motif de fierté nationale : notre pays est l'un des premiers en Afrique à avoir mis en place un système de correction de l'Examen d'État basé sur les technologies modernes et l'Intelligence artificielle, ainsi que le lancement du diplôme électronique sécurisé par la technologie Blockchain, renforçant la fiabilité des résultats et la lutte contre la fraude documentaire. et assurant une meilleure reconnaissance internationale des diplômes.

En 2026, nous franchirons une nouvelle étape. Dans le cadre du PDL-145 Territoires et de ses programmes complémentaires, le Gouvernement prévoit de construire plus de 1 000 écoles supplémentaires, mettra en service quatre grands instituts de formation aux métiers de l'enseignant, numérisera les services éducatifs et la chaîne de paie au moyen d'une carte biométrique multifonctionnelle, et déploiera à grande échelle l'enseignement à distance.

Ainsi, la gratuité prend tout son sens : une école accessible, mieux équipée, mieux encadrée, plus moderne.

S'agissant de l'enseignement supérieur et universitaire, nous poursuivons un programme ambitieux de modernisation des infrastructures, de réforme académique et de digitalisation de la gouvernance. En 2025, plusieurs universités et instituts supérieurs à Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Goma, Bukavu, Kikwit, Mbuji-Mayi et dans plusieurs autres villes ont bénéficié de chantiers de construction et de réhabilitation — bâtiments, laboratoires, bibliothèques, homes étudiants, complexes sportifs — offrant à notre jeunesse des conditions d'études et de recherche à la hauteur de ses ambitions.

En outre, la gouvernance du secteur a franchi un cap de numérisation avancée, gage d'une transparence et d'une traçabilité renforcées. Des écoles doctorales ont été créées, les cursus ont été refondus dans le cadre du système LMD, et des modules d'entrepreneuriat, de citoyenneté et de développement durable ont été intégrés.

Deux Arrêtés majeurs ont, en outre, allégé les frais académiques des étudiants en situation de handicap et accéléré le déploiement de l'enseignement ouvert et à distance, afin de garantir un accès plus équitable au savoir.

Enfin, dans le domaine de la santé et de la recherche nucléaire, des avancées décisives sont engagées avec la structuration d'un projet stratégique de création d'un Centre de cancérologie, d'une radiopharmacie nucléaire et d'une école supérieure dédiée.

Conduit en partenariat avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et le Fonds OPEP, ce programme en deux phases doit démarrer en 2026 et traduit notre engagement résolu dans la lutte contre le cancer et le développement de la recherche nucléaire appliquée.

Mes très chers compatriotes,

Alors que la voix de la République Démocratique du Congo s'affirme comme celle d'un partenaire crédible, un défi demeure central : développer le capital humain et combattre le chômage structurel. En 2025, le secteur de la formation professionnelle s'est résolument mobilisé, en posant des fondations juridiques, réglementaires et opérationnelles solides pour une approche orientée vers l'employabilité, la certification et les besoins prioritaires du pays, à travers, notamment :

- La ratification de la Convention de l'UNESCO sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels, ouvrant la voie à des standards reconnus et à une coopération renforcée ;
- L'adoption des modalités d'élaboration des normes nationales de qualité, référentiels et homologation des programmes débouchant sur la création, une première dans notre pays, du **Répertoire national des formateurs et de leurs modalités d'exercice** ;
- Le déploiement du Cahier de l'Apprenant, qui harmonise le suivi des apprentissages, l'identification des apprenants et la traçabilité du fonctionnement des établissements.

**Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,**

Dès le début de mon mandat, j'ai affirmé que la santé ne serait plus le parent pauvre de nos politiques publiques. L'année 2025 en apporte une nouvelle preuve, en confirmant notre volonté de bâtir un système de santé plus humain, plus résilient et plus équitable, au service de chaque Congolaise et de chaque Congolais.

Au cœur de cette ambition, la **Couverture Santé Universelle** constitue l'un des piliers majeurs de mon engagement en faveur du bien-être collectif. Elle vise un objectif simple et juste : **garantir l'accès à des soins de qualité sans que le coût ne soit une barrière**, en particulier pour les plus vulnérables.

C'est dans cet esprit qu'en 2025, nous avons lancé la gratuité des accouchements et des soins des nouveau-nés, première étape concrète de la Couverture Santé Universelle. Les résultats déjà observés sont encourageants : **plus de 2,6 millions d'accouchements** ont été pris en charge et la mesure est actuellement opérationnelle dans quatorze provinces. Cette avancée sociale décisive rend aux mères la dignité de donner la vie sans la peur du coût, et offre à nos nouveau-nés un départ plus sûr dans l'existence.

Mais je le dis avec lucidité : la généralisation de cette gratuité exige une sécurisation rapide et durable des financements, un renforcement de nos maternités en équipements et en ressources humaines, ainsi qu'un pilotage rigoureux, transparent et fluide des mécanismes de remboursement.

C'est à ce prix que la gratuité deviendra partout une réalité pleinement effective et irréversible.

Parallèlement, nous avons poursuivi un vaste programme de modernisation des infrastructures sanitaires, car la Couverture Santé Universelle ne peut se déployer sans un réseau solide d'établissements modernes et fonctionnels. Ainsi, l'**Hôpital Général de Référence de la Muya à Mbuji-Mayi** a été totalement rénové, tandis que d'importants travaux de réhabilitation et d'équipement se poursuivent au **Centre Hospitalier Universitaire de Kinshasa** (ex-Maman Yemo), et à l'**Hôpital Général de Référence Jason Sendwe** de Lubumbashi.

Sur l'ensemble du territoire, les avancées sont sans précédent :

- des hôpitaux généraux ont été réhabilités ou modernisés à Kinshasa, Lubumbashi, Kolwezi, Mbandaka et dans plusieurs autres villes ;
- **357 centres de santé** sont en construction ou en achèvement dans le cadre du PDL-145 Territoires ;
- **240 nouveaux établissements** ont été livrés dans le cadre du Programme multisectoriel de nutrition et de santé au Kasai, au Kwilu et au Sud-Kivu ;
- et **près d'un millier d'établissements et structures de santé** ont été équipés en matériel médical, en eau et en énergie solaire, sans oublier l'installation d'incinérateurs modernes pour une meilleure gestion des déchets biomédicaux.

Ces investissements ne sont pas de simples chantiers : ils traduisent une conviction profonde. **Moderniser un hôpital, c'est renforcer un droit. Construire un centre de santé, c'est rapprocher la République de ses citoyens.**

En matière de sécurité sanitaire, nous avons consolidé notre capacité de riposte grâce au **Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique**, qui a permis une coordination plus rapide et plus efficace face aux épidémies. Notre pays a ainsi suivi et pris en charge simultanément plusieurs menaces majeures – choléra, rougeole, Mpox, peste – tout en adoptant un **Plan stratégique multisectoriel d'élimination du choléra**, signe d'une approche désormais plus anticipative et plus structurée.

Et je voudrais souligner un fait marquant : la République Démocratique du Congo a une nouvelle fois démontré sa maîtrise des crises sanitaires, en parvenant à contenir et éradiquer une flambée d'Ébola en un temps record, confirmant notre contribution à la sécurité sanitaire régionale et mondiale.

Nous avons également poursuivi la lutte contre les grandes endémies avec des résultats significatifs :

- pour le VIH, une nette progression de la cascade de prise en charge ;
- pour le paludisme, **29,1 millions** de cas pris en charge avec des performances élevées de dépistage et de traitement ;
- pour la tuberculose, **plus de 291 158 cas dépistés** avec un taux de succès thérapeutique de **95%**.

Dans le même temps, nous avons pris en compte l'essor préoccupant des maladies non transmissibles – hypertension, diabète, cancers, drépanocytose – et préparons des réponses plus intégrées, notamment avec la perspective d'un centre multidisciplinaire de cancérologie dès 2026.

Enfin, l'année 2025 a posé des jalons importants vers une souveraineté pharmaceutique et un financement plus solide du secteur avec la production locale de 40 000 cures de tuberculostatiques par une firme congolaise, l'installation de 13 unités de production d'oxygène médical dans 11 provinces, ainsi que le renforcement du financement domestique à travers la taxe de promotion de la santé et la mise en place progressive de mécanismes d'assurance maladie obligatoire.

Je n'ignore pas les défis qui subsistent comme l'insécurité persistante dans certaines zones de l'Est, des inégalités encore marquées dans la répartition du personnel et du plateau technique, ainsi que des contraintes budgétaires qui appellent une mobilisation plus soutenue des ressources publiques et des partenariats. Mais le cap est clair. **La santé s'installe progressivement comme une garantie publique concrète, et non plus comme une faveur réservée à quelques-uns.**

En 2026, notre objectif sera d'accélérer le deuxième palier de la Couverture Santé Universelle, d'étendre la gratuité des accouchements et des soins néonataux à l'ensemble du territoire, de renforcer notre planification différenciée par province à travers le **Masterplan Santé 2026**, et de consolider la transformation numérique du système, afin que la décision publique s'appuie sur des données fiables, accessibles et transparentes.

La République ne peut être pleinement forte tant qu'une mère craint d'accoucher faute de moyens, tant qu'un enfant meurt d'une maladie évitable, tant qu'un citoyen s'éloigne des soins par pauvreté ou par distance. C'est pourquoi, avec le Gouvernement et l'appui de nos partenaires, nous poursuivrons sans relâche la construction d'un système de santé digne de notre peuple, à la hauteur de notre ambition nationale et de notre souveraineté retrouvée.

**Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,**

La solidité de notre action sociale tient, avant tout, à la qualité et à la performance de l'administration publique qui la met en œuvre. C'est dans cet esprit que nous avons, en 2025, achevé une réforme structurelle de la fonction publique.

Nous avons achevé un chantier historique : l'identification biométrique de l'ensemble des agents de carrière des services publics, sur tout le territoire et jusque dans nos missions diplomatiques, assortie de la publication d'annuaires alphanumériques, en formats papier et numérique. **Pour la première fois, l'État dispose d'une vision exacte et exhaustive de ses effectifs : qui sert la Nation, où, et à quel titre.**

Ensuite, nous avons :

- relancé la mise à la retraite, avec plus de 15 000 agents partis dans des conditions améliorées d'indemnités de fin de carrière ;
- engagé un rajeunissement qualitatif de l'administration, en renforçant la formation initiale et continue à travers l'École nationale d'administration ;

- poursuivi la mécanisation massive des agents aux salaires et primes, dans le cadre d'une nouvelle politique salariale et de la réforme de la sécurité sociale des agents publics ;
- accéléré la numérisation et la simplification des procédures, afin de rapprocher les services publics du citoyen et de réduire les délais et les tracasseries ;
- promu l'égalité de genre et l'inclusion professionnelle des personnes vivant avec handicap au sein de l'administration.

Nous partons d'un héritage lourd : près de **314 000 agents** remplissent aujourd'hui les conditions de mise à la retraite. Pour traiter ce stock avec méthode et équité, un plan de départs échelonné sur dix ans a été arrêté. Il vise à organiser la relève, à promouvoir un rajeunissement fondé sur le mérite, et à préserver, dans le même temps, la soutenabilité de notre masse salariale.

Notre cap est sans ambiguïté : refonder une fonction publique performante, intègre et modernisée, tournée vers la culture du résultat, afin d'offrir à chaque Congolaise et à chaque Congolais – sur toute l'étendue du territoire – des services publics plus rapides, numérisés, transparents et pleinement respectueux de leurs droits.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

L'État de droit n'est pas une proclamation ; il se juge à la façon dont la justice fonctionne pour les plus faibles comme pour les plus puissants.

Au cours de l'année, le Gouvernement, en étroite collaboration avec le Conseil Supérieur de la Magistrature, a poursuivi la transformation progressive de notre système judiciaire, conformément au Plan National Stratégique de Développement, au Programme d'Actions du Gouvernement et aux recommandations des États généraux de la justice.

Concrètement :

- l'Inspectorat Général des Services Judiciaires a été transformé en Inspection générale des services judiciaires et pénitentiaires, avec des attributions clarifiées et des moyens renforcés, afin d'assurer un contrôle effectif sur les magistrats et le personnel judiciaire ;
- des sanctions disciplinaires significatives ont été prises contre les magistrats et autres agents fautifs, en particulier dans des dossiers de spoliation foncière et immobilière, traduisant notre volonté de rompre avec la culture de l'impunité au sein même de l'appareil judiciaire ;

- 2 500 nouveaux magistrats ont été recrutés, formés et intégrés dans le système de paie, en vue de combler le désert judiciaire et de rapprocher la justice des justiciables sur l'ensemble du territoire.

Ce mouvement de fond vise une magistrature plus intègre, plus disponible, plus professionnelle, capable de restaurer la confiance de la population.

L'État a investi dans des infrastructures judiciaires dignes de ce nom : construction du Palais de justice de Kalemie, construction du siège de la Cour constitutionnelle, réhabilitation du Palais de justice de Mbandaka et du Tribunal de grande instance de Tshikapa, construction de prisons modernes à Mbandaka et à Bunia, réhabilitation et modernisation du bâtiment principal du Palais de justice de Kinshasa/Gombe, abritant le Ministère de la Justice, le Secrétariat Général à la Justice, quelques juridictions, parquets et autres services judiciaires.

La justice ne peut être respectée que si elle se donne à voir comme un service public organisé, accessible et moderne. Plusieurs chantiers normatifs majeurs ont été engagés ou poursuivis :

- l'avant-projet de loi organique modifiant la loi n°13/011-B du 11 avril 2013 sur l'organisation, le fonctionnement et les compétences des juridictions de l'ordre judiciaire, afin d'intégrer les conclusions des États généraux de la justice ;
- l'avant-projet de loi fixant les principes fondamentaux de la justice transitionnelle, transmis au Bureau de l'Assemblée nationale ;
- le Plan d'action national de troisième génération relatif à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, élaboré, validé et en cours de vulgarisation.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

Malgré les blessures infligées par la guerre et les convoitises sur nos ressources, notre pays continue d'assumer une responsabilité disproportionnée dans la stabilité du climat mondial. Pays de forêts tropicales primaires, de tourbières riches en carbone, d'une biodiversité et d'eaux douces exceptionnelles, la République Démocratique du Congo est l'un des cœurs vivants de la régulation climatique de la planète.

Nous sommes un pays-solution — ce n'est pas un slogan, c'est un fait écologique. Mais nous ne pouvons plus être un pays-solution « à crédit moral ». **Le temps où l'Afrique centrale protégeait en silence pendant que le monde consommait sans compter est révolu.**

Mais la crise climatique n'est pas seulement environnementale ; elle est d'abord une crise de justice. Ceux qui ont le moins émis paient aujourd'hui le tribut le plus lourd. Nos populations font face aux inondations, aux sécheresses, à l'érosion, à l'insécurité alimentaire, tandis que les financements promis arrivent trop lentement, trop partiellement, trop conditionnellement.

Corriger cette injustice est au cœur de notre action diplomatique et de notre agenda national.

Ainsi, nous avons œuvré cette année à la consolidation de notre arsenal juridique et opérationnel (aménagement du territoire, foresterie communautaire, droits des peuples autochtones, régulation des marchés carbone) pour orienter durablement l'usage des sols et la valorisation de nos écosystèmes.

À l'initiative du Gouvernement, un **Centre régional d'Excellence sur les Marchés du Carbone en Afrique** est en lancement pour faciliter l'accès aux financements et garantir l'intégrité des transactions, en complément de travaux sur une taxe carbone et un marché interne destinés à sécuriser des ressources domestiques prévisibles. En outre, une Task-force « **Économie circulaire et déchets** » pilote l'industrialisation de la valorisation des déchets, avec un paquet d'allègements fiscaux ciblés pour moderniser les filières et soutenir leur viabilité. Ces chantiers installent un cadre moderne, transparent et protecteur des libertés et de l'investissement vert.

2025 restera surtout comme l'année où notre pays a franchi une étape historique avec la création du « **Couloir vert Kivu–Kinshasa** », la plus grande aire protégée communautaire du monde. Créé par le décret n°25/101 du 15 janvier 2025, ce dispositif place la conservation avec les populations au cœur d'un développement sobre en carbone : une aire protégée à vocation communautaire d'environ **540 000 km²**, dont **285 000 km²** de forêts et plus de **100 000 km²** de forêts primaires intactes, articulée à des corridors logistiques, énergétiques et agro-industriels. **L'ambition est double : protéger 100 000 km² de forêts primaires et créer des emplois et des revenus en substituant des activités légales et durables aux économies de guerre.**

Les objectifs assignés comprennent la création de **500 000 emplois**, le transfert annuel d'un million de tonnes de denrées de l'Est vers l'Ouest, et la montée en puissance d'infrastructures sobres comme les brigades routières, les solutions d'énergies propres (dont 14 MW hydro supplémentaires et solaire urbain), la conversion de 12 000 foyers à la cuisson électrique, biodiesel (capacité 1,4 million de litres/an), conception d'un système de transport intégré, incluant une compagnie aérienne dédiée, Fly Congo River, opérationnelle dès le premier trimestre 2026 pour la logistique et le tourisme dans le couloir.

Les perspectives 2026 prévoient l'extension des brigades sur 2 000 km de routes nationales, la construction de douze bases opérationnelles avancées de protection civile dans les zones ADF/NALU, des centres de formation professionnelle, une microfinance dédiée à l'entrepreneuriat agro-alimentaire et la mise en service de pistes et appareils légers pour desservir une vingtaine de villes aujourd'hui enclavées.

La gestion et la valorisation des déchets deviennent un pilier industriel et social : réduction à la source, collecte inclusive, transformation en ressources économiques et énergétiques, et facilités fiscales pour les technologies propres. C'est une politique de santé publique, d'emplois locaux et de réduction des émissions diffuses (bois-énergie, dépôts sauvages), qui renforce la résilience urbaine et la dignité des quartiers populaires.

Nous ne défendons pas la forêt contre notre peuple ; nous la défendons avec notre peuple, pour notre peuple et pour l'humanité. Les mécanismes « paiement au résultat », le partage des bénéfices, la reconnaissance des droits coutumiers et l'emploi local sont la condition de la durabilité.

Sur la scène internationale, nous œuvrons avec le Brésil et l'Indonésie à la consolidation d'une alliance des trois grands bassins tropicaux. A ce titre, nous saluons, l'initiative brésilienne ***Tropical Forests Forever Facility (TFFF)***, dont la logique — paiements pérennes, fondés sur la performance, versés avec transparence — va dans le sens d'une valeur réelle attribuée aux services écosystémiques et d'un fléchage des bénéfices vers les premiers gardiens de la forêt, à savoir : les peuples autochtones, les communautés locales et les gestionnaires d'aires protégées. Nous souhaitons l'arrimage de ce mécanisme aux priorités nationales, en complément des outils que nous mettons en place, comme le Centre d'excellence carbone, le marché interne et l'économie circulaire, pour que chaque dollar mobilisé devienne hectares préservés, emplois créés et tonnes de CO₂ évitées chez nous.

Mes très chers compatriotes,

La République Démocratique du Congo n'attend pas des aumônes : elle propose un partenariat. Nous sommes prêts à protéger nos forêts et à accélérer l'adaptation, si le monde accepte enfin de payer le juste prix de cette protection et de l'action locale. Nous sommes prêts à bâtir une économie décarbonée et inclusive, si les promesses se transforment en décaissements et en transferts de technologies. Nous sommes prêts à demeurer un pays-solution, mais dans un cadre de justice climatique et de prospérité partagée.

Par ailleurs, et pour soutenir cette ambition, je demande au Gouvernement et au Parlement de consolider la base juridique et budgétaire du Couloir vert Kivu–Kinshasa et des programmes d'adaptation urbaine et rurale, d'achever le paquet réglementaire sur les marchés carbone, la diligence raisonnable des chaînes d'approvisionnement et l'économie circulaire, afin de capter des financements nouveaux et de protéger nos écosystèmes, et

d'institutionnaliser un tableau de bord public de la performance climatique et de l'économie verte, assorti d'une reddition de comptes annuelle devant la représentation nationale.

Tel est le sens de notre engagement : **transformer la nature en pacte de dignité pour nos populations, et la justice climatique en réalité vécue dans chaque territoire de la République.**

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

Une Nation ne tient debout que si ses institutions sont solides, si son économie se transforme et — peut-être surtout — si son âme demeure vivante. Cette âme, ce sont nos langues et nos arts, nos mémoires et nos croyances, nos musiques et nos danses, notre littérature et notre contenu local. C'est là que se forge, par-delà les blessures de l'histoire et les défis du présent, la conscience intime d'être Congolais.

Cette année encore, nous avons poursuivi la vision que j'ai portée devant vous, **celle de faire de la culture et de l'identité nationale un levier de cohésion, de rayonnement et de création de richesses.**

Grâce à notre coopération avec la République populaire de Chine, le **Centre culturel et artistique pour l'Afrique centrale** à Kinshasa, est désormais pleinement opérationnel — un lieu de formation, de création et d'innovation ouvert aux talents de toutes nos provinces, de la région, du continent et de la diaspora.

Pour mieux protéger les artistes, leurs œuvres et leurs revenus, le Gouvernement met en place une structure publique de gestion collective des droits d'auteur et droits voisins. Alignée sur les bonnes pratiques de l'espace OHADA, cette réforme assurera le recouvrement effectif de la rémunération pour copie privée, ressource essentielle pour les créateurs et l'investissement

culturel. Elle s'appuiera sur la coopération engagée avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs, et associera les professionnels aux organes de gouvernance selon des critères objectifs. **L'urgence est réelle : nous répondons aux doléances trop longtemps ignorées des créateurs.**

Pour la première fois depuis l'indépendance, notre pays s'est doté d'une Ordonnance-Loi encadrant le financement de la culture, la protection et la promotion des langues nationales et locales, la restitution des biens culturels sortis illicitement, l'économie de la culture et la promotion des arts (musique, lettres, cinéma, danse, etc.). Elle est complétée par un Décret fixant le statut de l'artiste et du professionnel de la culture — une avancée fondatrice.

Nous avons renforcé notre présence diplomatique et culturelle en Amérique latine, en ouvrant un axe Sud-Sud stratégique avec le MERCOSUR (Uruguay, Brésil, Argentine) au service de nos industries créatives. La République Démocratique du Congo déploie parallèlement un centre culturel à Paris, attendu d'ici janvier 2026. Ayant co-présidé les Consultations africaines à MONDIALCULT 2025, notre s'affirme comme acteur de premier plan du multilatéralisme culturel et porte-voix africain pour l'intégration de la culture dans l'Agenda post-2030.

Cette dynamique se poursuivra l'année prochaine avec, entre autres : reconnaissance nationale de la **Rumba** et du **tissu kuba**, la création du **Grand Prix congolais du Livre – Valentin-Yves Mudimbe**, la réglementation du secteur cinématographique, le répertoire numérique des arts et de la culture, la relance de la coopération au sein du Centre

international des civilisations bantu (CICIBA), et la formalisation du bureau de liaison de l'Institut Goethe.

Notre priorité demeure la sauvegarde et la valorisation de notre patrimoine matériel et immatériel, ainsi que le soutien aux créateurs : inventorier, protéger, promouvoir — et faire de la culture un secteur créateur d'emplois, de revenus et de fierté nationale.

Dans un contexte de guerre hybride et de désinformation orchestrée contre notre pays, le Gouvernement, avec l'appui du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, du Conseil national de cyberdéfense et de l'Agence pour le développement du numérique, agit pour protéger notre espace informationnel des discours de haine, des manipulations et des campagnes visant à fracturer la cohésion nationale. Par l'élaboration d'une politique sectorielle de la communication et d'un avant-projet de loi sur l'organisation des médias, nous assumons une souveraineté narrative qui ne s'oppose pas à la liberté : elle la garantit en la mettant à l'abri des ingérences et des mensonges.

La mise en œuvre effective de l'Ordonnance-Loi n°23/009 du 13 mars 2023 sur la liberté de la presse et de l'information, appuyée par des textes d'application relatifs à la création des médias et à l'accréditation des professionnels étrangers, installe un cadre moderne, transparent et protecteur des libertés. Dans le même temps, des mesures fiscales et parafiscales allègent les charges des médias, modernisent leurs outils et renforcent leur viabilité économique — car un média économiquement asphyxié ne peut être véritablement libre.

La jeunesse, cœur de notre identité nationale, demeure une priorité stratégique. Les programmes portés par le Ministère de la Jeunesse — encadrement, formation civique, accompagnement entrepreneurial — offrent à nos jeunes des espaces de participation, de responsabilité et de projection. Dans un pays où plus de la moitié de la population est jeune, nous refusons de considérer cette réalité comme un risque ; nous la regardons comme notre plus grand atout, à condition de continuer à investir dans son potentiel, sa créativité et sa capacité à transformer le pays.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

Le sport est pleinement reconnu comme un vecteur de cohésion nationale et de rayonnement international. En 2025, la gouvernance du secteur s’est renforcée avec la tenue d’un Atelier national réunissant les ministres provinciaux des Sports et la création d’une Commission de suivi des résolutions des États généraux du sport, tandis que notre pays a accueilli pour la première fois l’Assemblée générale de la Confédération Africaine de Football — un honneur particulier pour la Nation.

Sur le terrain des infrastructures, la construction en cours de la **Cité sportive olympique de Kisangani** et le lancement de stades de proximité à Kinshasa, avec l’appui de l’Agence française de développement, dessinent le maillage sportif de demain.

Nos athlètes, quant à eux, ont porté très haut le drapeau national, en remportant des médailles d'or aux championnats d'Afrique et aux compétitions mondiales – du scrabble aux luttes associées, en passant par les premiers Jeux scolaires africains – et en qualifiant nos Léopards à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025.

L'année s'achève d'ailleurs sur une note festive après la double performance de nos Léopards aux éliminatoires intercontinentaux qui ont eu lieu récemment au Maroc. Aujourd'hui, la République Démocratique du Congo n'est plus qu'à quatre-vingt-dix minutes d'une qualification historique à la Coupe du monde, cinquante-deux ans après notre seule et dernière participation. Je nourris la foi et la conviction que notre drapeau flottera au concert des nations de football en 2026, aux Amériques.

À travers chaque victoire, chaque podium, chaque hymne entonné à l'étranger, c'est la fierté d'être Congolais qui se renforce, au-delà de toute frontière politique ou communautaire. Par la culture et par le sport, nous consolidons le socle immatériel de notre Nation. Nous voulons un Congo qui ne subit plus les récits des autres, mais qui s'assume, se raconte et s'invente lui-même ; un Congo où chaque enfant, où qu'il soit né, voit dans le drapeau national non un symbole lointain, mais le miroir de sa propre dignité.

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés et Sénateurs réunis en Congrès,
Mes Chers Compatriotes,**

Au terme de ce tour d'horizon, je veux d'abord rappeler une évidence : l'année qui s'achève n'a pas été de tout repos pour notre Nation. Nous avons continué à faire face à une guerre d'agression injuste, à la persistance des groupes armés, aux chocs économiques extérieurs, aux effets visibles des changements climatiques, aux attentes toujours pressantes de notre jeunesse, ainsi qu'aux exigences croissantes de transparence et de redevabilité.

Pourtant, **malgré les vents contraires, la République Démocratique du Congo n'a pas cédé. Elle ne s'est pas résignée. Elle n'a pas renoncé à elle-même.** Elle a résisté, elle a avancé, et elle a prouvé, une fois encore, que la force d'une Nation ne se mesure pas à l'absence d'épreuves, mais à la capacité de les surmonter sans perdre son âme.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous savons où nous allons, avec qui nous y allons, et comment y parvenir. Notre cap est clair : **protéger, produire, rassembler.** Protéger nos populations et nos frontières. Produire de la valeur ici, par le travail, la transformation locale et la bonne gouvernance de nos ressources. Rassembler la Nation autour d'un projet d'exigence, de justice et d'espérance.

Notre trajectoire de transformation n'a pas encore atteint son rythme de croisière, je le sais. Elle comporte encore des lenteurs, des insuffisances, des retards et des erreurs que nous avons le devoir de corriger. Mais elle est guidée par une ambition stable et intangible : bâtir une République plus stable, plus moderne et plus prospère ; une République où la croissance se traduit en mieux-être réel pour chaque famille ; une République où nos ressources naturelles cessent d'être un objet de convoitise ou de conflit pour devenir un levier d'industrialisation, d'emplois et de justice sociale ; une République où la jeunesse trouve des opportunités à la mesure de son talent, de son audace et de ses rêves.

À chaque Congolaise et à chaque Congolais, de nos villages les plus reculés aux quartiers les plus densément peuplés de nos villes, je veux redire ma foi profonde en notre pays. Nous ne sommes pas condamnés à la fatalité de la guerre, du retard et de la pauvreté. Nous sommes capables de faire triompher la paix, de consolider la cohésion nationale et d'enraciner durablement l'État de droit.

Oui, la République Démocratique du Congo est appelée à être un pays-solution pour l'Afrique et pour le monde : pays-solution pour le climat, par la puissance de nos forêts et de nos tourbières ; pays-solution pour la transition énergétique, par nos minerais critiques et notre potentiel hydroélectrique unique ; pays-solution pour la paix, par notre expérience, notre résilience et notre engagement en faveur d'un multilatéralisme juste et efficace.

Cette vocation n'est pas un slogan. C'est une responsabilité. Et elle exige de nous l'unité, la discipline collective, la vigilance morale et le courage du travail bien fait. En refusant la haine et la division, en combattant la

corruption et l'impunité, en privilégiant la justice, la solidarité et l'excellence, nous pouvons transformer notre potentiel en prospérité partagée.

Tel est le sens de mon engagement. Tel est le sens de l'action du Gouvernement.

Je ne vous promets ni l'aisance sans effort, ni la réussite sans persévérance. Je vous promets un État qui protège, qui arbitre avec justice, qui paie ce qu'il doit et exige ce qu'il faut. Ensemble, faisons en sorte que nos engagements ne soient plus des annonces, mais des résultats mesurables, publiés et vérifiés — trimestre après trimestre — devant la Nation.

Notre histoire nous a appris deux choses simples : nous ne sommes jamais condamnés et nous ne sommes grands que rassemblés. Alors choisissons, résolument, la vie, la dignité, le travail bien fait. Choisissons un Congo qui n'attend plus, mais qui avance — en paix, en justice et en solidarité.

C'est dans cet esprit que je réaffirme, devant vous et devant la Nation, ma détermination indéfectible à continuer à servir la République Démocratique du Congo, à protéger l'intégrité de son territoire, à défendre la dignité de son peuple et à ouvrir, pour nos enfants, un avenir de paix et d'espérance.

Je voudrais, pour finir, adresser cette prière à l'ensemble de la Nation congolaise : « ***Les ténèbres ne règneront pas toujours. République Démocratique du Congo lève-toi et sois éclairée, car ta lumière arrive !*** »

Que vive la République Démocratique du Congo !

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son peuple !

Je vous remercie.